## VISSITA SAĞLIK TURIZM VE TICARET A.Ş.("VISSITA") FORMULAIRE DE DEMANDE PDPA (Loi sur la protection des données personnelles)

## Mode d'application

La loi sur la protection des données personnelles n°6698 (« PDPA ») stipule que la demande à adresser au responsable du traitement afin d'exercer les droits des personnes réelles (« **personne concernée** »), dont les données personnelles sont traitées, sera soumise « par <u>écrit ou par d'autres méthodes à déterminer par le Conseil de protection des données personnelles</u> ».

Sans préjudice d'autres modalités à déterminer par le Conseil, les modalités d'application déterminées par Vissita pour les Personnes Concernées, en tenant compte des critères « d'écrit » de notre droit positif, sont énumérées ci-dessous. Sur la base de ce formulaire, les personnes concernées peuvent faire une demande en utilisant l'une des méthodes suivantes. En conséquence, la personne concernée peut faire une demande comme suit:

- > en envoyant un e-mail à kvkk@vissita.com avec une signature électronique sécurisée, ou
- en envoyant un e-mail à l'adresse e-mail enregistrée de Vissita, en utilisant l'adresse e-mail personnelle enregistrée (KEP) (.....@hs01.kep.tr),
- ou avec une signature manuscrite sur ce formulaire et une demande personnelle à l'adresse « Askerocağı Caddesi No:6 Süzer Plaza Kat : 18 D : 1807 Şişli / İstanbul Turkey », ou
- par l'intermédiaire de l'Office du notaire.

Les demandes soumises à Vissita par l'une des méthodes susmentionnées recevront une réponse gratuite dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours, selon le type de demande, et cette réponse sera notifiée par écrit à la «personne concernée » ou par voie électronique. Si la demande nécessite également un coût, les frais suivants seront facturés conformément au «Communiqué sur les procédures et principes d'application au responsable du traitement» publié par le Conseil:

- 1 lire turque comme frais de transaction pour chaque page sur dix pages,
- Si la réponse à la demande est donnée sur un support d'enregistrement tel qu'un CD et une mémoire flash, le frais à demander par le responsable du traitement n'excédera pas le coût du support d'enregistrement.

## I. Coordonnées de la personne concernée:

Prénom Nom:

Nationalité:

T.R. No. d'identité (pour les citoyens de la République de Turquie)

Numéro de passeport ou le numéro d'identité :

Numéro de téléphone ou de portable :

Adresse e-mail (au cas où la réponse doit être envoyée par voie électronique):

Adresse e-mail enregistrée (au cas où la réponse doit être envoyée par voie électronique):

Adresse:

II. Explications concernant la relation de la personne concernée avec Vissita (telle que candidat employé, fournisseur, client, visiteur):

IV.	Signature de la personne concernée (en cas de demande sur papier) :

III. Demande de la Personne concernée dans le cadre de l'article 11 du PDPA:

III.